

Décision

Générale

colonial

Décision n° 32-412-1931 Affectation

n° 32-412-1931

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

19 mars 1931

Numéro JO

n° 412 du 31/03/1931

Date du numéro

31 mars 1931

TEXTE INTÉGRAL

M. Blajan, commis des services civils, chef du poste administratif d'Obock, est désigné pour assurer l'intérim des fonctions de chef du poste administratif de Tadjourah durant l'indisponibilité de M. Piton. M. Blajan quittera Obock. le 20 mars 1931, à destination de Tadjourah. M. Jourdain, administrateur de La classe des colonies, commandant le cercle des Adaëls, exercera cumulativement les fonctions de commandant du cercle des Adaëls et de chef de poste administratif d'Obock, durant l'absence de M. Blajan. MM. Jourdain et Blajan sont chargés respectivement des fonctions de régisseur comptable des Caisses de menues dépenses des postes d'Obock et de Tadjourah. Mention en sera faite sur les procès-verbaux de passation de service.